

La Montagne, le 27 mars 2024



COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES PARENTS INFORMATION PRÉALABLE AUX PRÉAVIS DE GRÈVE DU MARDI 2 AVRIL 2024

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves des écoles publiques de La Montagne,

Un **préavis de grève pour le mardi 2 avril 2024** a été déposé par les organisations syndicales de la Fonction Publique d'État (enseignants) et de la Fonction Publique Territoriale (personnel municipal).

Cette journée de manifestation interprofessionnelle est un mouvement d'ampleur nationale. Les revendications concernent les conditions de travail et les salaires.

La Ville connaîtra les intentions de grève du personnel municipal le vendredi 29 mars 2024.

En l'absence d'un personnel suffisant pour garantir l'encadrement de vos enfants en toute sécurité, le service minimum d'accueil (SMA) sur le temps scolaire ainsi que certains services municipaux (accueil périscolaire et restauration scolaire) seront susceptibles de ne pas être assurés.

Chaque veille de grève au plus tard, les modalités définitives d'organisation des services seront communiquées aux familles par mail, par voie d'affichage et consultables sur le site de la Ville (www.ville-lamontagne.fr).

L'objectif de cette information préalable est de permettre aux familles, qui en ont la possibilité, de trouver une solution alternative au plus tôt.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Sabrina GALLE,
Adjointe à l'Éducation,
à l'Enfance et à la Jeunesse

